

# BROCHURE SYNTHÉTIQUE



## RECONSTRUCTION CHU NANTES

**Etablissement SANITAIRE**

JUIN 2025

**Brochure synthétique**

ZA Les Forts – 38 rue de Paris – 28500 CHERISY  
Tel: 02 37 51 13 27  
gdeco@gdeco.fr

## Table des matières

1	Carte d'identité de l'opération .....	2
1.1	Caractéristiques de l'opération .....	2
1.2	Notice architecturale et fonctionnelle .....	3
1.3	Caractéristiques et répartition des différents secteurs d'activités.....	7
2	Plans et découpages en secteurs fonctionnels.....	9
2.1	Secteurs fonctionnels – Code couleurs .....	9
2.2	Axonométrie.....	10
2.3	Niveau Rdj .....	11
2.4	Niveau Rdc .....	12
2.5	Niveau R+1 .....	13
2.6	Niveau R+2 .....	14
2.7	Niveau R+3 .....	15
2.8	Niveau R+4 .....	16

# 1 CARTE D'IDENTITE DE L'OPERATION

## 1.1 CARACTERISTIQUES DE L'OPERATION

Nom de l'établissement : **CHU NANTES POLE DE MÉDECINE PHYSIQUE ET RÉADAPTATION**

Dénomination : **Reconstruction**

Surface générale SDO : **27 069m<sup>2</sup>**

Opération neuve : **Oui**

Phasage : **Oui 2 phases**

Mode de dévolution : **Lots séparés**

Programmiste : **SAMOP**

AMO / Conducteur d'opération : **LA SODEREC (mandataire)**

Architectes : **ATELIER DES LOGES**

Bureau d'études structure : **OTEIS**

Bureau d'études technique :

Bureau de contrôle : **DEKRA**

Coordonnateur Sécurité : **BECS + BUREAU VERITAS**

## 1.2 NOTICE ARCHITECTURALE ET FONCTIONNELLE

### 1.2.1 PRESENTATION DU PROJET

Reconstruction du pôle de Médecine Physique et de Réadaptation (MPR) comprenant 3 filières de soins, neurologie, locomoteur, cardio-respiratoire et se déclinant en :

210 lits d'hospitalisation

78 places d'hôpital de jour

Un plateau de consultations-exploration-évaluation.

Un plateau technique kinésithérapie, ergothérapie comprenant une balnéothérapie et une salle de sport.

Une zone tertiaire avec des locaux d'enseignement et de recherche.

### 1.2.2 CONTRAINTES OPERATIONNELLES : ETAT INITIAL DU TERRAIN

Une reconstruction avec phasage des travaux pour un maintien de l'activité MPR durant toute la durée des travaux :

L'emprise foncière mise à disposition pour la reconstruction du Centre de Médecine Physique et de Réadaptation se situe au Sud-Est du site de l'Hôpital Saint-Jacques, dans le prolongement du bâtiment historique «Louis-Philippe». Sa forme triangulaire résulte de la confrontation de la trame de composition générale de l'Hôpital Saint-Jacques avec ses limites urbaines. À l'Ouest et au Nord, les bâtiments «Louis-Philippe» et «P. Janet» définissent les limites perpendiculaires. Au Sud-Est, les prospects imposent un recul le long de la rue Saint Jacques vis-à-vis du mur d'enceinte.

Le projet représente donc 22 760 m<sup>2</sup> de SDO à construire sur une parcelle d'environ 11 000m<sup>2</sup>.

L'activité existante aujourd'hui dans un complexe de bâtiments formé par 3 ailes USN de 1973 et 1975 et une extension de 1994 représentent environ 13 300m<sup>2</sup> de SDO qui sont destinés à être démolis.

L'opération consiste en :

- La démolition des 2 bâtiments de psychiatrie SHUPPM et MUSE à l'Est du site. Le Permis de Démolir : PD 44109 16 A0011 a été accordé le 14 juin 2016.
- La construction-démolition du bâtiment MPR par 2 phases successives avec maintien de l'activité.
- La création d'une galerie technique à connecter au réseau de galeries existantes sur le site de l'hôpital, et plus particulièrement à celle du bâtiment Louis-Philippe.
- Le remplacement de places de stationnement de proximité aux abords du bâtiment.
- La reprise des voiries au pourtour du nouveau bâtiment, y compris la voie de circulation poids-lourds permettant la desserte logistique de l'hôpital Saint-Jacques et le rond-point à l'extrémité Est du site.

### 1.2.3 L'IMPLANTATION – ORGANISATION

Le projet du futur pôle MPR, dans la continuité de la trame urbaine qui s'impose ici, organise les différents accès et aménagements extérieurs nécessaires à son bon fonctionnement. Ainsi, la façade Sud s'établit dans le prolongement de celle du bâtiment historique. Elle affirme, par sa présence, l'entrée principale de l'établissement à la cote NGF de 12m en prolongement d'un parvis piéton paysagé. La composition du plan de masse permet ici l'implantation d'un arrêt minute devant le sas d'entrée principale.

À proximité de ce sas, la salle de conférences est accessible depuis une porte dédiée. À l'Ouest, le stationnement paysagé ménage une respiration entre les différents volumes bâtis.

Depuis ce parking, on accède également à l'entrée de l'accueil de jour et au secteur réadaptation-réinsertion pour le personnel et les habitués. Le porche, au-dessus de cette entrée, couvre les 6 places de stationnement de dépose minute des malades couchés. Ce dispositif permet un accès des patients plus confidentiel, à l'écart des autres flux et des vues du hall principal.

Au Nord, en Rez de Jardin à la cote NGF 8m, une contre-allée s'appuie sur un alignement d'arbres en partie conservés et assure la desserte à l'abri des points de livraison du pôle logistique. Cette desserte se différencie ainsi du réseau viaire principal.

La marge de recul de 9m, imposée par le PLU, en limite Sud-Est, permet le retrait du bâtiment vis-à-vis du mur d'enceinte et l'implantation d'une voie de contournement générale du site. Le tracé de cette voie (chicanes), évite les vitesses excessives et autorise la création de places de stationnement proches de l'accès au pôle tertiaire et aux consultations pour les médecins.

### 1.2.4 L'ECRITURE ARCHITECTURALE – VOLUME DES CONSTRUCTIONS NOUVELLES MATERIAUX ET COULEURS DES CONSTRUCTIONS

La trame fonctionnelle se traduit par une trame constructive hospitalière de 3.80m et assure la modularité souhaitée.

Les deux premiers niveaux, d'une hauteur de 4,50m, accueillent les espaces de convivialité et le plateau technique.

Les 2ème et 3èmes étages d'une hauteur de 3.60m sont adaptés à leur fonction d'hébergement.

Un souci particulier a été apporté à l'identification et à l'adaptation de chaque façade suivant son orientation et les fonctions accueillies. Ainsi côté Sud, des débords et des brise-soleils assurent une protection passive contre les surchauffes estivales tout en permettant de bénéficier des apports en hiver et aux intersaisons par la façade de l'entrée et de la rue intérieure. Les élévations du plateau technique, sont très largement vitrées, afin d'apporter un maximum de lumière au cœur des grands volumes, notamment les salles de kiné. Le mur rideau qui constitue cette façade sera rythmé d'éléments pleins (cassettes métalliques) et/ou de vitrage opalescent afin de garantir l'intimité, le confort et la performance thermique. Des choix de couleurs propres à chaque spécialité sont envisagés.

L'hébergement est traité en un bloc homogène rythmé par les vitrages des chambres et par le calepinage des

Eléments en béton préfabriqué. Il affirme sa minéralité dans la continuité du bâtiment Louis-Philippe dont il reprend l'alignement Sud, la hauteur et le gabarit, le rythme et l'ordonnement.

L'écriture générale s'appuie sur l'agencement de volumes distincts adaptés aux différentes fonctions du pôle MPR.

Les matières et les couleurs, les vues et les transparences, l'alternance des pleins et des vides composent ces volumes différenciés. Les RDJ-RDC constituent un socle en béton gommé préfabriqué gris. Les 2èmes et 3èmes étages sont en béton blanc poli préfabriqué, choisi pour ses qualités de durabilité et la possibilité de jouer sur une gamme de couleurs maîtrisée par l'emploi de granulats différents, matérialise notre volonté de concevoir un équipement pérenne à même de dialoguer avec la qualité du cadre bâti historique. L'ensemble des menuiseries extérieur ainsi que les cassettes métalliques sont prévus en gris RAL 9006. Les patios 02, 03, 04, 05, et 06 sont prévus en cassettes métalliques colorées afin d'apporter des éléments de repère dans le parcours des patients. (Orange irisé pour le patio 02 et 03, et bleu irisé pour les patios 04, 05, et 06).

#### 1.2.5 AMENAGEMENTS EXTERIEURS ET PAYSAGER – COMMENT SONT TRAITÉES LES CONSTRUCTIONS PAR RAPPORT AUX CLOTURES, A LA VEGETATION ET AUX LIMITES DE TERRAIN ?

L'offre de stationnement est réorganisée pour proposer une capacité de 96 places extérieures dont 7 PMR. L'ensemble du parvis du bâtiment est traité avec un matériau de sol en granit et béton coulé en place, clair et accessible aux personnes à mobilité réduite. Ainsi le parvis, les accès ambulances et le parking paysager affirment la lisibilité des trajets. Le parvis organise un espace d'accueil et d'attente au moyen de formes souples, plantées, sur lequel s'installe du mobilier urbain.

Il permet la transition vers l'aire de stationnement principale, généreusement plantée. Sur le plateau piéton, une voie à sens unique permet la dépose-minute des ambulances.

Appuyée sur le mur de clôture existant qui sera habillé de vigne vierge, la voie Sud dessert l'entrée principale et celle de la médecine du sport en longeant le Rez de Chaussée du bâtiment.

Cette voie à double sens est ponctuée de poches de stationnement permettant un accès direct du personnel et des visiteurs au bâtiment. Elle s'infléchit au niveau de la dernière entrée pour rejoindre le niveau bas (livraison logistique) où le carrefour existant a été remanié. L'accès logistique est conservé par une voie à double sens sur la partie Nord.

Une contre-allée, à sens unique, est créée pour la desserte des livraisons. Son implantation permet de conserver un des alignements d'arbres présents (Tilleuls, Liquidambar).

La différence de niveau entre le corps de bâtiment principal et le niveau logistique est absorbée au moyen de talus végétalisés et plantés. Le dessin de l'aménagement conserve un maximum de sujets existants et s'accompagnera d'un choix de plantations complémentaires adapté au site. La composition du bâtiment ouvre 8 patios, dont chacun est traité suivant son usage autour des principes de fonctionnalités, d'usage, d'esthétisme et d'entretien.

#### 1.2.6 AIRE DE STATIONNEMENT :

Le nombre de places de stationnement à réaliser est déterminé par le taux et le rythme de fréquentation de l'hôpital.

L'hôpital St Jacques est situé à proximité du tramway (ligne 2 ou 3 arrêts Pirmil), du busway (ligne 4 arrêt Bonne-Garde) et du bus (lignes 27, 28, 29, 36, 39, 98, C4 station Châtelets).

Actuellement, le site de Saint Jacques est doté de 920 places de parking comprenant 45 PMR, 38 dédiées ambulances et 15 motos.

La capacité d'hospitalisation du bâtiment MPR créé sera inférieure à la capacité actuelle (210 lits d'hospitalisation contre 224 à ce jour), seule la capacité d'hospitalisation de jour sera augmentée (de 57 places à 78 places) : ainsi, la capacité totale future reste identique à celle existante.

La construction du nouveau bâtiment MPR prévoit que les places de stationnement soient restituées au maximum de la surface disponible autour de la nouvelle structure, tant pour les patients (création supplémentaire de 37 places PMR) que pour le personnel.

Il est à préciser que le site de l'Hôpital Saint Jacques est, comme tout site hospitalier, en constante évolution. La disposition pavillonnaire et arborée de ce site permet une gestion des places de stationnement sur la globalité des 18 hectares, tant de façon spatiale que temporelle.

Le CHU de Nantes a également mis en œuvre un plan de mobilité sur tous ses sites, dont celui de Saint Jacques, afin d'encourager les personnels à se rendre sur leur lieu de travail en transports en commun, très présents tout autour du site.

### 1.3 CARACTERISTIQUES ET REPARTITION DES DIFFERENTS SECTEURS D'ACTIVITES

#### **Niveau Rdi :**

- **Autres locaux**
- **Entretien**
- **Archives**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

#### **Niveau Rdc :**

- **Hôpital de jour, médecine ambulatoire**
- **SLD : Soins Longues Durées**
- **Consultation explorations fonctionnelles**
- **Echographie**
- **Radiologie classique**
- **Autres locaux**
- **Entretien**
- **Unité centrale de restauration**
- **Hall d'accueil**
- **Locaux enseignement/formation/recherche**
- **PC médical**
- **Services administratifs**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

#### **Niveau R+1 :**

- **Hôpital de jour, médecine ambulatoire**
- **Echographie**
- **Autres locaux**
- **Entretien**
- **PC médical**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

#### **Niveau R+2 :**

- **SSR : Soins Suite Réadaptation**
- **Autres locaux**
- **Entretien**
- **Unité centrale de restauration**
- **PC médical**
- **Circulations générales**
- **Locaux techniques**

**Niveau R+3 :**

- SSR : Soins Suite Réadaptation
- Autres locaux
- Entretien
- Unité centrale de restauration
- PC médical
- Circulations générales
- Locaux techniques

**Niveau R+4 :**

- Circulations générales
- Locaux techniques

## 2 PLANS ET DECOUPAGES EN SECTEURS FONCTIONNELS

### 2.1 SECTEURS FONCTIONNELS – CODE COULEURS

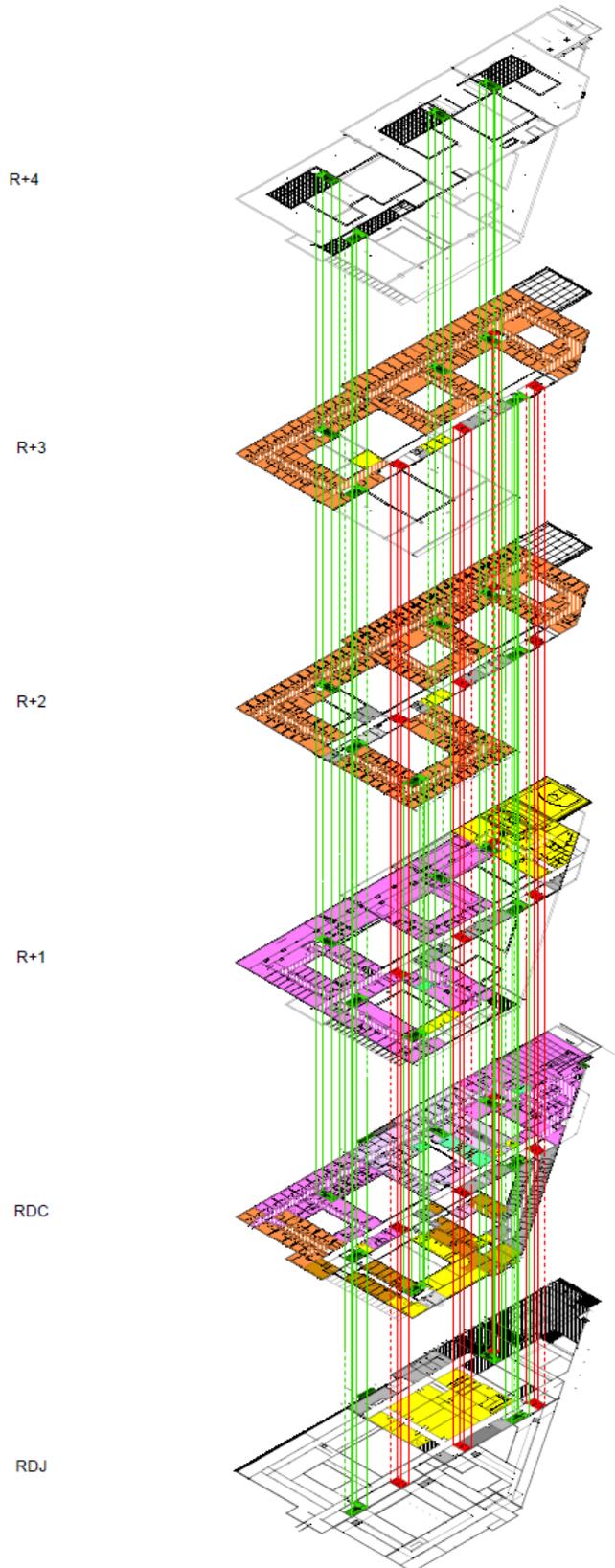


Liste des secteurs fonctionnels  
Opérations "MCO" (sanité)

Macro secteur fonctionnel	Secteur fonctionnel	Description du secteur fonctionnel	Code couleur	Code couleur RVB
Hébergement	Hébergement	L'ensemble des unités d'HOSPITALISATION conventionnelle MCO/PSY/PEDIATRIE		255 - 145 - 71
	Hôpital de jour, chirurgie ambulatoire	L'hôpital de jour de chirurgie regroupe l'ensemble des locaux d'accueil des patients pour les actes de chirurgie ambulatoire : accueil, chambre individuelle ou espace mutualisé de fauteuils ainsi que tous les locaux servant de cette activité.		255 - 128 - 255
	Hôpital de jour, médecine ambulatoire	L'hôpital de jour regroupe l'ensemble des locaux des services accueillant les patients sur une journée au maximum afin de réaliser des soins ou examens qui nécessitent la proximité d'un plateau technique.		255 - 128 - 255
	SLD : Soins de longues durées	L'ensemble des unités d'hospitalisation de soins de longues durées		255 - 145 - 71
	SSR : Suite de soins et de Réadaptations	L'ensemble des unités d'hospitalisation de suite de soins et de réadaptation		255 - 145 - 71
Plateau Chaud	Bloc opératoire	Les blocs opératoires qui regroupent les blocs opératoires conventionnels, les blocs opératoires d'urgences ainsi que les salles de réveil		41 - 255 - 41
	Imagerie interventionnelle et salle de réveil			93 - 253 - 173
	Plateau technique	Le plateau technique comprend les locaux ayant une activité nécessitant la présence d'un anesthésiste mais qui ne sont pas situés dans le bloc opératoire ainsi que leur salle de réveil (Ex : endoscopie, lithotritie, salles d'accouchement, ...)		214 - 255 - 133
	Réanimation	L'ensemble des unités d'hospitalisation dites de réanimation demandant des prestations techniques et médicales plus fortes que l'hospitalisation traditionnelle : réanimation chirurgicale ou médicale, néonatalogie, réanimation pédiatrique, grands brûlés, hématologie, oncologie, chambres stériles		255 - 216 - 138
	Surveillance continue	L'ensemble des unités d'hospitalisation dites de surveillance continue demandant des prestations techniques et médicales plus fortes que l'hospitalisation traditionnelle.		255 - 216 - 138
	Urgences	Les urgences comprennent l'ensemble des services médicaux d'accueil, SMUR, SAMU		255 - 46 - 46
Plateau Froid	Consultations explorations fonctionnelles	Les consultations – exploration fonctionnelle comprennent les salles d'examen, salles de prélèvements, box de consultations et d'anesthésies. Les explorations fonctionnelles sous anesthésie sont classées dans le secteur plateau technique.		238 - 204 - 255
	Dialyse			255 - 128 - 255
	Echographie			93 - 253 - 173
	Radiologie classique	La radiologie classique regroupe les services d'imagerie conventionnelle		93 - 253 - 173
	Radiologie équipements lourds	La radiologie équipements lourds regroupe les services d'IRM, SCANNER, PET SCAN, ... ne nécessitant pas d'acte d'anesthésie.		93 - 253 - 173
Logistique Medico Technique	Autres locaux	Les autres locaux regroupent les lieux de culte, dépôt mortuaire, locaux d'enseignement, locaux de recherche, vestiaires centraux, bibliothèque centrale, locaux non affectés ...		255 - 255 - 0
	Laboratoires centre de biologie EFS	Les laboratoires – centres de biologie – EFS - Lactarium - regroupent les services de distributions, réceptions, solutés, laveries, stockage et divers locaux liés aux unités		173 - 173 - 255
	Pharmacie	La pharmacie comprend les locaux de stockage, de préparation, de conditionnement, de fabrication des médicaments, les laboratoires de contrôle.		173 - 239 - 255
	Stérilisation	La stérilisation comprend les locaux de préparation, de stérilisation, de conditionnement et de stockage du matériel nécessitant une stérilisation.		191 - 191 - 212
Logistique Hôtelière et générale	Entretien	Les locaux centraux d'entretien regroupent les magasins généraux, les ateliers, les garages, la lingerie, la blanchisserie, ...		181 - 181 - 181
	Unité centrale de restauration	L'unité centrale de restauration qui comprend la cuisine centrale et réserves, le foyer et le restaurant et autres locaux nécessaires à ce secteur.		222 - 222 - 222
Tertiaire	Archives	Les archives comprennent les locaux centraux de stockage des dossiers (hors les locaux d'archives de proximité complétés dans leur secteur respectif)		130 - 130 - 130
	hall d'accueil			209 - 139 - 0
	Locaux enseignement/formation/recherche	Salles de cours, salles de travaux pratiques, amphithéâtre, locaux de recherche ...		209 - 185 - 0
	PC médical	Le PC MEDICAL recouvre l'ensemble des bureaux médecins, assistants, secrétaire, salles de réunion		171 - 171 - 171
Circulations générales	Services administratifs	Les services administratifs généraux comprennent les locaux de l'administration, les bureaux des entrées / accueil,		209 - 139 - 0
	Circulations générales	Les circulations générales comprennent les circulations communes et le hall d'accueil et toutes les circulations desservant plus de deux secteurs fonctionnels.		255 - 255 - 255
Locaux Techniques	Locaux techniques	Les locaux techniques centraux comprennent les locaux de production d'énergie, les centrales de traitement d'air et autres locaux techniques communs à plusieurs secteurs fonctionnels.		
Parking	Parking			
Hélistation	Hélistation			

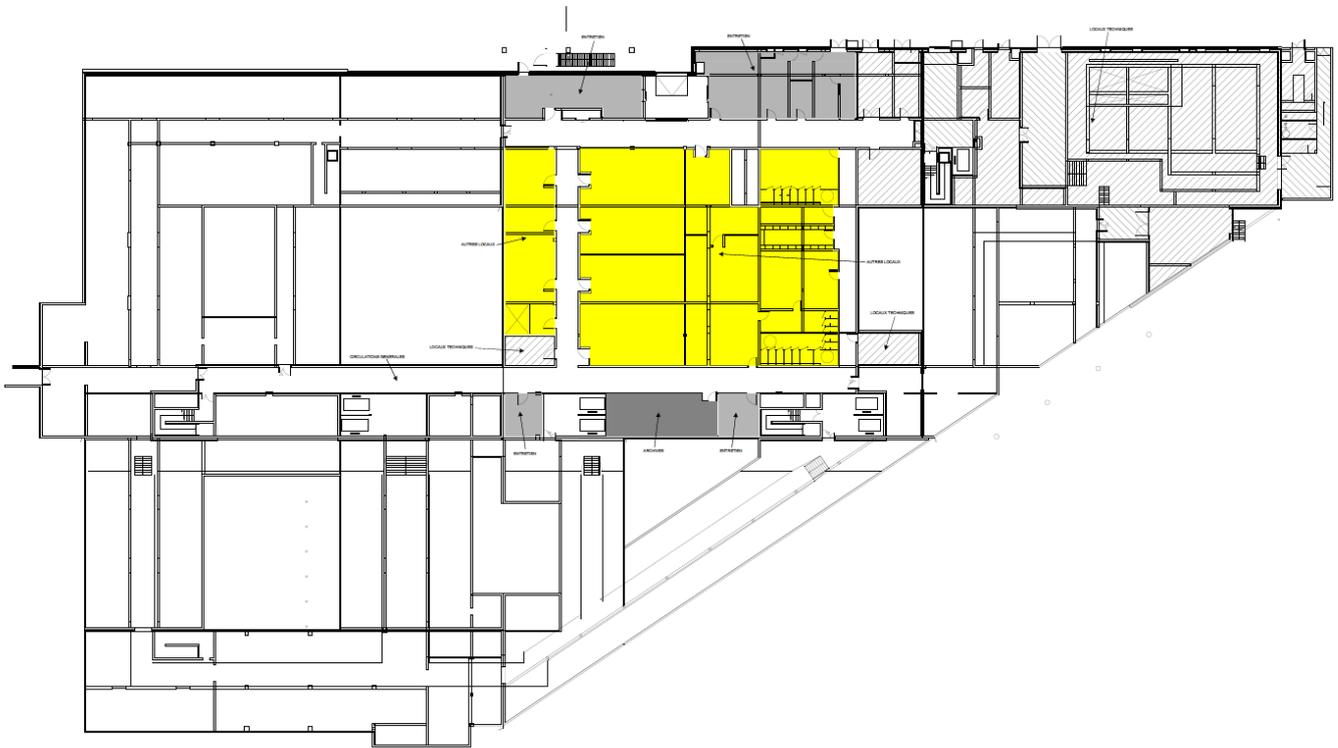
2.2 AXONOMETRIE

CHU NANTES



2.3 NIVEAU RDJ

CHU NANTES  
RDJ



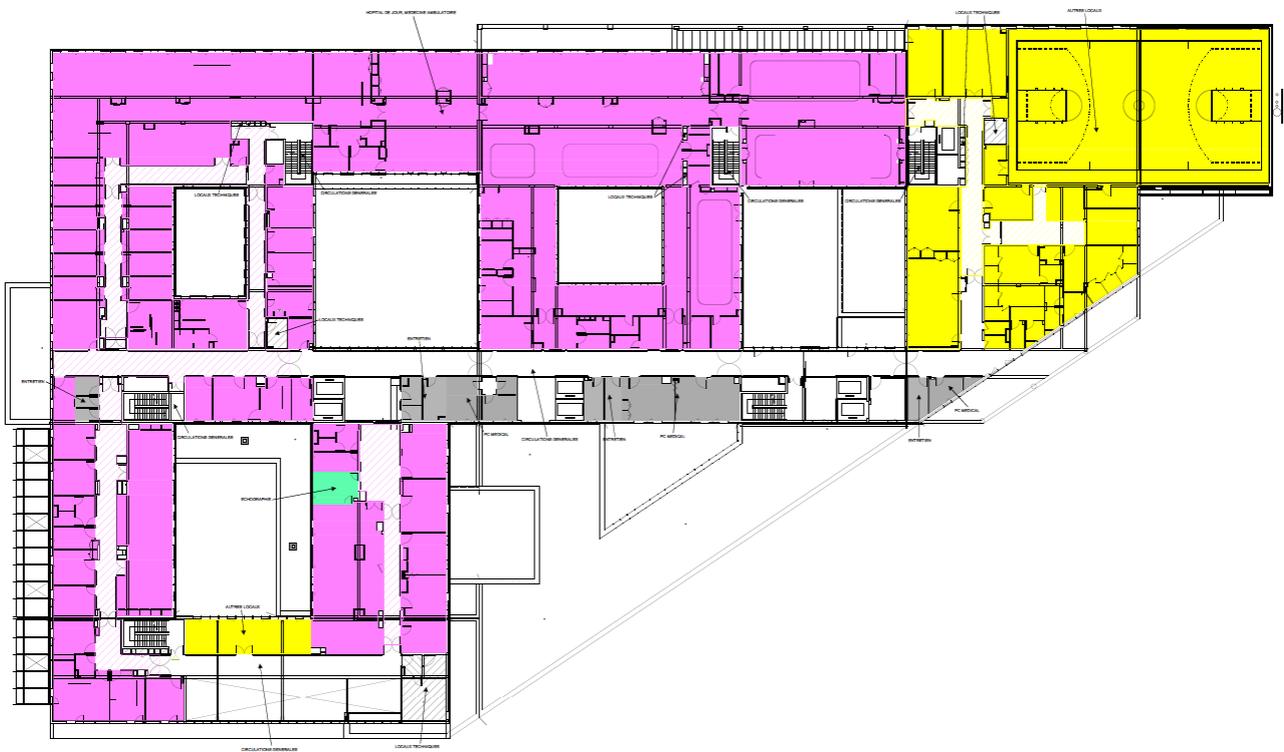
2.4 NIVEAU RDC

CHU NANTES  
RDC



2.5 NIVEAU R+1

CHU NANTES  
R+1



2.6 NIVEAU R+2

CHU NANTES  
R+2



2.7 NIVEAU R+3

CHU NANTES  
R+3



2.8 NIVEAU R+4

CHU NANTES  
R+4

